

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (03) CADRES D'APPUI

L'Autorité de Régulation des Marchés Publics désire recruter trois (03) Cadres d'Appui à affecter respectivement au niveau de la Direction de la Réglementation et Affaires Juridiques et de la Direction de la Formation et des Appuis Techniques.

I. CONDITIONS GENERALES D'ELIGIBILITE AUX POSTES

Pour concourir et être retenu à ces postes, les candidats doivent remplir des critères d'intégrité morale et de qualification dans les domaines indiqués ci-dessous :

N.B : Le candidat doit :

- Etre de nationalité burundaise ;
- Avoir au plus 45 ans ;
- N'avoir pas été condamné pour fraude, corruption et autre infractions connexes ;
- N'avoir pas été révoqué ni de la Fonction Publique, de la Police Nationale, de la Magistrature et des Forces de Défense Nationale ;
- Etre disponible immédiatement s'il est retenu.

II. QUALIFICATION ET EXPERIENCE REQUISES

1. Au niveau de la Direction Technique chargée de la Réglementation et des Affaires Juridiques

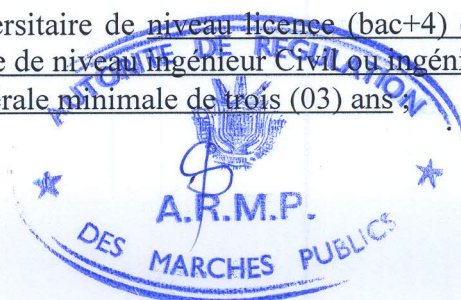
Les conditions de qualification et d'expérience requises pour concourir au poste sont notamment les suivantes :

- Avoir une formation universitaire de niveau licence (bac+4) en droit ;
- Avoir une expérience générale minimale de trois (03) ans ;
- Avoir une expérience particulière, en tant que cadre de niveau licence, dans le domaine juridique, particulièrement au niveau des cours et tribunaux, ou des connaissances particulières dans le domaine des marchés publics constituerait un avantage ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Avoir une connaissance suffisante de l'outil informatique, notamment les logiciels Word, Excel, Power point, etc.

2. Au niveau de la Direction Technique Chargée de la Formation et des Appuis Techniques.

Les conditions de qualification et d'expérience requises pour concourir au poste sont notamment les suivantes :

- avoir une formation universitaire de niveau licence (bac+4) en Droit, Economie, ou une formation universitaire de niveau ingénieur Civil ou ingénieur Agronome ;
- Avoir une expérience générale minimale de trois (03) ans ;



- Avoir des connaissances poussées en matière de formation, de communication et d'élaboration des modules de formation ;
- Avoir des connaissances particulières dans le domaine des marchés publics constituerait un avantage ;
- Etre capable de travailler sous pression ;
- Avoir une connaissance suffisante de l'outil informatique, notamment les logiciels Word, Excel, Power point, etc.

III. DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature à soumettre par les candidats pour la présélection sont composés de :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'ARMP ;
- Un curriculum vitae détaillé et actualisé ;
- Des évaluations de l'employeur durant les trois (03) dernières années ;
- Une attestation de non poursuite judiciaire ;
- Des noms et adresses de trois personnes de références ;
- Des copies des diplômes, certificats et autres attestations certifiés conformes à l'original.

Les dossiers de candidature sous enveloppe fermée avec mention « Candidature au poste de Cadre d'Appui à la Direction Technique de la Règlementation et Affaires Juridiques » ou « Candidature au poste de Cadre d'Appui à la Direction Technique de la Formation et des Appuis Techniques » seront adressés au Directeur Général de l'ARMP, au siège de l'institution sise Avenue Pierre NGENDANDUMWE, N° 28, Immeuble Ultimate Tower, 5^{ème} étage.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au vendredi le 9 septembre 2016 à 11 heures locales.

IV. EVALUATION DES CANDIDATURES

Seuls les candidats présélectionnés seront invités pour passer les tests écrit et oral.

V. INFORMATIONS GENERALES

Les dossiers non retenus ne seront pas remis aux candidats.

A chaque étape du processus de recrutement, seuls les candidats retenus seront informés pour participer à l'étape suivante du processus, par téléphone ou affichage au siège de l'ARMP.

Les TDRs des postes peuvent être consultés sur le site web de l'ARMP : www.armp.bi.



★ Bujumbura, le 26 août 2016